



Annick NAPOLEON

Allons plus loin ensemble !

2014 -2020

Notre Programme

Cap sur 2020

Un programme d'idées et d'actions pour « aller plus loin » en matière d'économie et de tourisme [p2], de qualité de vie [p3], par de grands chantiers « structurants » [p4 et 5], mais aussi de protection du patrimoine naturel [p6], de culture, d'animations et de traditions [p7], et enfin par l'intercommunalité [p8].

« **Être Maire**, conduire une équipe, proposer un projet, **c'est vouloir Protéger** un territoire et ses habitants.

C'est vouloir Rassembler les forces, fédérer les acteurs et les idées.

C'est enfin Construire le réel, aménager l'espace, proposer des services, répondre aux attentes de chacun. »

Annick NAPOLEON,
Votre Maire



Cavalaire sur Mer



L'économie par le Tourisme

La municipalité, par la qualité du service public, par sa politique culturelle et d'animation, a un rôle moteur d'accompagnement et de soutien à l'économie locale. S'il appartient aux acteurs privés de porter l'économie locale basée quasi exclusivement sur le tourisme, c'est à la ville au travers du service municipal du SCADE mais aussi du Fisac* et surtout de l'office de Tourisme, d'être le partenaire n°1 du monde de l'entreprise, des artisans et des commerçants via l'ACAPIC*.*

Cap sur 2020

Chers Cavallais, chers amis,

Notre programme « Annick NAPOLEON, Allons plus loin Ensemble ! » est le fruit d'un travail collectif. Il ne vise que l'intérêt général communal et ne répond qu'aux intérêts des Cavallais, sans distinction et sans préférence.

Ce programme « Cap sur 2020 » défend un service public communal de haute qualité, tant au niveau de la sécurité, de la propreté que du niveau des équipements et des services publics.

Ce projet est global et intègre toutes les problématiques locales : une économie de station balnéaire qui dépend du tourisme ; un tourisme qui dépend de la qualité du service public et du cadre environnemental, et un service public qui dépend enfin, du budget communal et donc des rentrées fiscales et donc à nouveau, de l'économie. Tout est dit car tout est lié.

Vous le savez, je m'engage sur les promesses que je fais. Et quand je m'engage, je tiens mes promesses. Mon bilan 2008-2014 parle en ce sens. Et je me dois à la transparence sur notre programme 2014-2020.

Aujourd'hui, les aléas de la procédure Pardigon, l'absence de réponse de l'Etat sur notre demande d'étalement de dette et le contexte de crise économique, ne permettent pas de vous garantir que les impôts locaux n'augmenteront pas. Si augmentation d'impôts, il y a, elle sera la plus adaptée aux besoins, la plus raisonnable, la plus modérée.

Avec toute mon équipe nous défendons une certaine idée de Cavalaire, une vision. Comme en 2008, j'entends la mettre en œuvre avec sincérité, avec détermination, sans compromission.

Merci de votre confiance et de votre soutien.



Annick NAPOLEON

Maire de Cavalaire-sur-Mer

Conseillère Régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Député Suppléante

SCADE*, Commerces et Artisanat :

Poursuite des actions de soutien aux commerces et aux entreprises. Promotion du commerce local par la création de salons et foires tout au long de l'année. Création d'une nouvelle zone artisanale sur le territoire communal.

Office de Tourisme : Poursuite de la politique d'événementiels et d'animations à l'année, avec offres « Pass-tout compris » [prix d'entrées éventuels, hébergement et restauration].

Port Cavalaire : En 2017, le bassin à gestion privée retournera à la commune. Port Cavalaire sera pour la première fois sous gestion unifiée et cette situation obligera à penser globalement le port de plaisance. Les enjeux : modernisation ; optimiser des places du port ; création d'une société nautique ; amélioration de la cohérence du tissu urbanistique entre centre-ville et zone du port. Voir dossiers structurants p 4 et 5.

Casino : Rénovation modernisation du casino de Cavalaire sur Mer.

Plages : Prolongement du chemin de fond de plage, de la plage des Dauphins jusqu'à la plage de Pardigon.

Circulation et Stationnement : Réaménagement-rénovation-réhabilitation-sécurisation de la rue P et M Curie. Relance des études et possibilités de circulations douces et électriques en centre-ville et vers les plages. Extension des circuits et des horaires de la navette gratuite. Maintien de la 1ère 1/2 h gratuite de stationnement. Maintien de la mise à disposition des bus municipaux aux associations.

*Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce. Ces fonds d'Etat viennent en soutien aux projets financés par la ville via et piloté par le service commerce artisanat et développement économique, et l'association des commerçants cavallais, l'ACAPIC.



La qualité de vie

La qualité de vie est au cœur de tous les enjeux municipaux. Elle est nécessaire aux habitants à l'année. Elle est indispensable aux touristes. Elle est le gage d'un environnement respecté et non surexploité. Elle va de pair avec la qualité environnementale de notre territoire.

Sécurité : L'amélioration en cours du service de police-prévention (nouveaux locaux, extension modernisation de la vidéo-protection) doit être étendue. Lutte contre les incivilités. Protection des entrées d'écoles. Maintien des opérations contrôles de vitesse et nuisances sonores. Ilotage et présence accrue des agents de police municipale sur le terrain. Apprentissage des enfants aux risques et dangers. Optimisation de l'éclairage public.



Écoles et éducation : Mise à disposition du cartable électronique (un ordinateur) à chaque élève de CM1. Développement des activités multimédia à la Médiathèque sous formes d'ateliers.

Petite enfance et crèche : Extension de la crèche des Dauphins Bleus et création d'une crèche familiale. Agrandir le Jardin d'enfants, avenue Frédéric Mistral, suite au déplacement du club de boules vers le parking du stade.

Handicap et accessibilité : Lancement de la démarche d'obtention du

Action sociale : Développement des actions du CCAS. Lancement d'un système d'accompagnement des personnes (CCAS) vers le pôle de santé. Mise en place d'un foyer restauration seniors avec animations, une fois par semaine.

Logement : Mise en œuvre du programme de logements aidés (locatif et accession à la propriété aidée) aux seuls actifs Cavalairiens au Jas et aux Canissons. Finalisation de la reprise des espaces verts des propriétés Var Habitat (Chêneraie,).

Propreté : Maintien de la compétence communale du service collecte des déchets.



Sport et Jeunesse : Participation au concours et label des « Villes ludiques et sportives ». Politique d'accueil de manifestations nationales de renom (étape tour de France, courses nautiques, Nuit des Arts Martiaux, Nuit des Publivores, etc). Création en après-saison d'un week-end de « la Fête du Sport ». Aides à la formation B.A.F.A et bourses au permis de Conduire (prise en charge de 50% du coût pour 5 à 10 jeunes Cavalairiens en difficulté, sur dossier). Développement des activités du CLSH et Centre Ados.

label Tourisme et Handicap : accessibilité des plages aux PMR ; mise en œuvre du plan communal d'accessibilité pour 2015....

Démocratie participative et communication : Maintien des forums de printemps et d'automne. Maintien du Forum des associations et du pack communication. Maintien des rendez-vous citoyens avec Mme le Maire 2 fois par mois. « Rendez-vous citoyens de terrain » (visite mensuelle sur place pour examen sur le terrain des doléances des administrés). Visites et réunions de quartier, questionnaire et enquête de proximité auprès de la population. Développement sur le site internet de la ville des moyens de télépaiement et guichet unique.



Rue Saint-Pierre : Réaménagement complet (circulation piétonne, revêtement, chaussée et embellissement) de cette voie depuis la fontaine jusqu'à la cale de mise à l'eau.

Entretien des voiries communales : Mise en œuvre du plan quinquennal de réhabilitation des voies communales (2008-2014 consacré à la réhabilitation des voies principales de desserte du centre-ville ; la période 2014-2020 sera consacrée aux voies secondaires débouchant sur ces artères principales).

«Ancienne Gare» et Gare routière

Sur cet espace historique et central, il est proposé de repenser l'utilisation de l'ancienne gare et d'y installer l'espace archéologique municipal, actuellement à la Maison de la Mer.

Les collections et objets de l'espace archéologique « Aristide Fabre » créé en 2010, conformément aux engagements d'Annick Napoleon en 2008, sont déjà à l'étroit en raison de legs et de dépôts prévus par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Rénové, embelli et étendu par une verrière de style «Art déco de part et d'autre de la gare (avec conservation des pins parasols), ce nouveau lieu entièrement dédié au Cavalaire Antique, sera ainsi valorisé spatialement et permettra une mise en valeur optimale du patrimoine archéologique d'Heraclea Caccabaria.



Propriétés communales rues Aubanel et Roumanille

Ces biens communaux accueilleront l'OMC et seront le nouvel espace culturel spécialement destiné aux arts plastiques, à la musique et au théâtre. Les anciens locaux de l'OMC seront mis à disposition du milieu associatif.

Création d'une Maison pour l'Autonomie et la Prévention (M.A.P.)

Cet établissement, structure de type « accueil de jour », dont le lieu d'implantation n'est pas arrêté (plusieurs terrains sont disponibles dont des propriétés communales), doit être créé dans les toutes premières années du futur mandat 2014-2020.

Le but de cette maison, intégrée dans le dispositif M.A.I.A, est de prendre en charge et de prévenir la perte d'autonomie chez les patients fragiles (Alzheimer et maladies neuro-dégénératives).

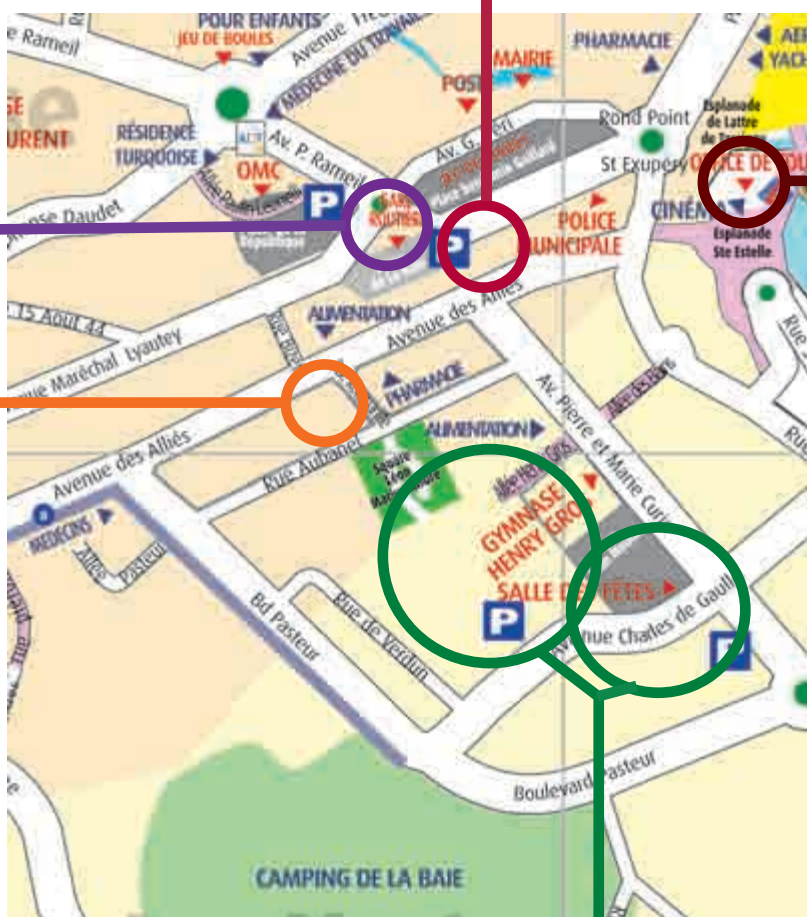
Le volet « prévention » (objectif majeur de la S.N.S, « Stratégie Nationale de Santé ») vise à prévenir le développement de certaines maladies chroniques ou dites émergentes (ex : diabète, cancer et autres). En plus de l'aide thérapeutique non médicamenteuse, cette M.A.P permet d'aider les proches, selon le principe « il faut aider les aidants ». L'objectif final est de maintenir à domicile le plus longtemps possible les malades.

CAVALAIRE CAP SUR 2015-

Hôtel Le Marigny, Avenue des Alliés

L'un des derniers exemples d'hôtel du XIXème siècle existant en centre-ville, l'ancien hôtel Marigny, mérite une réhabilitation d'ensemble. Ce bâtiment pourra alors accueillir l'office de tourisme, une surface de rez-de-chaussée étendue. L'espace ouvert situé derrière les actuelles parcelles du kiosque du terrain de boules, sera aménagé en jardin paysager (sur le modèle du square de la Gare).

Ce bâtiment permettrait d'assurer une liaison piétonnière verte et « traversante » entre le centre-ville des Alliés et du Maréchal Lyautey. Un Office de Tourisme en centre-ville, situé à proximité de la gare (rues des Alliés et République) et de la gare routière, est un gage de meilleur accueil et de meilleure information.



Parking du Centre-ville - Salle des Fêtes - Parkings

C'est là, sur ces deux hectares en centre-ville (dont un hectare saisi par l'actuelle municipalité suite au contentieux Cinergie-Socogim gagné par la Ville) que pourra se déployer harmonieusement un certain nombre d'équipements nécessaires au futur Cavalaire.

Le Centre-ville a besoin d'un parking de grande dimension en saison. La Salle des Fêtes actuelle est désuète et complètement inadaptée aux besoins de la ville. Les parkings du Centre-ville, Porto di Mar et Jean Moulin et la place du Marché offrent un espace suffisamment étendu pour répondre à un triple besoin.

1. Créer des espaces naturels et de loisirs de grande dimension et à forte identité en cœur de ville permettant la déambulation piétonne vers les allées Henry Gros et le square Marius André, à partir de l'avenue du Général de Gaulle. Un terrain de boules serait créé le long des anciennes tribunes.

2. Construire un cinéma « l'Ecran » pour accueillir les congrès et de culture.
3. Réaménager, pour le stade (ancien stade).



bas des avenues
2 parkings (Gare
nation du public.



Sur du moyen terme, la Maison de la Mer, suite aux déplacements de l'Office de Tourisme et de la salle archéologique, aura comme destination unique, en tant que « Salon d'honneur de la Ville », l'accueil d'expositions et d'animations en cœur de saison et à l'année.

Une réflexion doit être engagée sur le devenir à plus long terme de ce bâtiment qui « cache la mer » et coupe la partie haute de la ville de son accès naturel vers la mer. « Théâtre sur la mer », lieu de spectacle et d'exposition permanent, l'architecture et la vocation de l'espace occupé par la Maison de la Mer seront donc complètement repensés.



Après la restauration de la grande digue Revest en 2012, il conviendra de réaliser les travaux de confortement intérieur des garages, pour la réouverture du solarium au public. Nous pourrions alors, lancer une étude sur la création d'un établissement restauration et bains de mer, type « solarium de mer » sur la digue, qui sera attribué à une société privée par DSP [Délégation de Service Public].



un nouvel espace multimodal, accueillant le « Centre Bleu », mais aussi une salle de spectacle, de colloques et une salle de réception.



Avec la fin au 1er janvier 2018, de la concession à la SACNPPC qui gère les 600 anneaux du port privé, la ville reprendra donc en propre la gestion des 1200 places de port Cavalaire. Cette période nouvelle de gestion communale de l'ensemble du domaine portuaire oblige à définir une meilleure mutualisation des moyens, à travailler également sur une optimisation du redimensionnement des places de bateaux (en créant notamment des places pour les unités de 15, 20 et 25 mètres), mais aussi des quais et des bassins. Il conviendra également d'étudier les entrées de port.

L'unification des bassins est l'occasion de moderniser l'intégralité du port tant au niveau des fonctionnalités (technologies, compteurs eau et électricité individuels, numérisation des opérations de gestion) que de son esthétique (quais, pontons, etc.).

Il conviendra de créer une « société nautique », lieu d'accueil et vitrine du nouveau port de plaisance, dont la mission sera de fédérer les passions des plaisanciers et professionnels autour d'évènements, de compétitions et d'animations.



La protection de notre patrimoine naturel

Le capital naturel de la Ville, terrestre et maritime, constitue au sens strict notre « patrimoine ». C'est lui qui assure notre prospérité. C'est lui, préservé, entretenu et protégé qui garantira notre avenir, celui de nos enfants, de tous ses habitants, du point de vue économique, social et culturel.



Charte communale pour un environnement durable :

Dans une démarche moins contraignante qu'un « agenda 21 », la commune souhaite s'engager dans une démarche globale d'audits, de diagnostics et de mises en œuvre dans le temps de solutions visant à protéger les ressources et l'environnement naturels.

Parc National de Port-Cros : Cette charte en cours d'élaboration, doit être adoptée en 2015. La ville de Cavalaire sur Mer y participe. La charte vise à protéger et valoriser le patrimoine naturel exceptionnel des îles, en créant deux espaces, le « cœur de parc » et l'« aire d'adhésion ».

La commune de Cavalaire entend mesurer parfaitement les avantages et les inconvénients de cette démarche globale. La signature et l'adhésion de Cavalaire à cette charte ne peuvent être décidées par le Conseil municipal au regard des conséquences très importantes en termes écologiques et touristiques. Ce sont les Cavallais qui par référendum, en décideront.

Collecte et tri sélectif : Même si la compétence « tri sélectif » est désormais intercommunale, il convient d'obtenir de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, le maintien et l'extension des services et du nombre de points d'apport volontaire sur la ville. Les opérations de sensibilisation devront également être poursuivies. Création du service de collecte des déchets verts et de collecte des monstres hebdomadaires. Réhabilitation de l'unité tri et collecte des déchets et du parking des Vignes.

Charte « Pelagos » de défense des Cétacés en Méditerranée : Renouvellement de la charte et lancement d'initiatives ou actions visant à l'information, la sensibilisation des publics et à la limitation des activités ayant un impact sur les mammifères marins.

Pardigon : Etude pour la création d'une Ferme Bio-Pédagogique (AMAP panier bio, maraîchage, fruits et animaux de la ferme) sur l'ancienne ferme et bergerie. Installation par convention d'un jeune agriculteur. Ce lieu sera ouvert au public (élèves des écoles, touristes).



La culture, les animations, nos traditions

Le sable, le soleil et la mer ne suffisent plus aux stations balnéaires pour retenir et capter de nouvelles populations estivales. La culture, l'authenticité des terroirs, le maintien des traditions forment une demande forte aussi bien de la part des Cavalaïrois qui vivent à l'année que de ceux qui, pour quelques jours ou quelques semaines, font le choix de Cavalaire sur Mer.

Animations culturelles OMC et Médiathèque : Politique culturelle de découvertes artistiques, musicales et théâtrales à l'année. Mise à disposition du gymnase Henry Gros pour « concerts et spectacles d'Hiver ». Festival de Jazz : Maintien du festival de Jazz et montée en puissance avec délocalisation des concerts au gymnase Henry Gros (Pass Festival « tout compris » avec places, hébergement et restauration). Développement du quai des Livres.

Office de Tourisme : Maintien des grands concerts de l'été, les « Estivales ». Poursuite de la politique d'animation en grand nombre durant toute la saison et hors saison : Noël blanc, patinoire, Défi de la Baie, Musicale des Ports de Plaisance, tournées de l'été, concerts des équipages de la flotte, Petit Bal du Vendredi.... Définition d'un événementiel haut de gamme et fort en entrée de saison.

Comité des Fêtes : Maintien du Corso, maintien et développement de la Patinoire d'hiver et des autres animations du COF : polynésiennes, bourse aux armes, Miss Cavalaire, etc...

Maison et domaine Foncin : Poursuite des partenariats régionaux et nationaux (Bibliothèque de France et autres) pour des actions à caractère pédagogique et culturel. Ouvert au public, ce lieu serait dédié à la cartographie ancienne et à la protection du milieu marin et des Cétacés en Méditerranée. Accueil d'une exposition de « portulans » (cartes maritimes du Moyen Age et de la Renaissance) de la BNF. Réaménagement de l'UTOM avec parking public et point de départ vers le « Casteu dou Souleou » (avec parcours pédagogique faune-flore).

Site de Pardigon : Mise en valeur des sites archéologiques en accord avec le Conservatoire du littoral et la commune de la Croix-Valmer : aménagement paysager léger des lieux, parc avec cheminement et circuit piétonnier pour accès vers la mer depuis les crêtes et la plaine (tourisme vert). Voir aussi dossiers structurants, p 4 et 5.

Théâtre des Tragos et Festival : Soutien à la compagnie pour son activité théâtrale sur la ville et pour l'organisation de son festival. Soutien à la compagnie pour rendre le festival pérenne avec maintien sur site du Festival des Tragos.

Traditions : Maintien, soutien et développement des actions des associations locales de traditions latines et provençales. Création d'un quai réservé aux pointus et organisation de régates et rassemblements de voiliers traditionnels.



L'intercommunalité et le territoire du golfe

Cavalaire est un territoire exceptionnel au cœur d'un territoire exceptionnel. Toute action municipale doit donc être pensée au niveau intercommunal. Pour cette élection, les Cavallais éliront directement et pour la première fois, leurs représentants communaux au Conseil communautaire.

Les compétences actuelles de la communauté de communes sont les suivantes : Aménagement de l'espace, développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie, politique des transports et des déplacements, actions en faveur de la formation et de l'emploi.

Pistes de réflexion et propositions d'actions : La mise en valeur de l'environnement et sa protection seront considérées comme prioritaires par la ville de Cavalaire pour le prochain mandat. En ce sens, les enjeux touchant à la protection de la forêt et au littoral maritime sont capitaux. Cavalaire commune « littorale » du « Massif » des Maures, défendra et soutiendra toutes les actions de défense et de valorisation de ces milieux et de développement du tourisme vert et éco-responsable.

Dans le même sens, les questions liées au transport et au tourisme à l'échelle du golfe devront répondre aux principes suivants : développer les modes alternatifs à la voiture dans le golfe en saison ; défendre la mise en œuvre d'aires de parking relais et la multimodalité ; promouvoir une offre « touristique » de haute qualité ; maintenir l'action des offices de tourisme en tant que « compétence communale ».



RESERVEZ VOTRE DATE !

**INVITATION AU GRAND MEETING DE FIN DE CAMPAGNE,
LE 21 MARS, à 18h30, Salle des Fêtes.**

POUR CAVALAIRE, Rejoignez-nous dans cette campagne

**Votre soutien nous est indispensable, retrouvez Annick NAPOLEON à la permanence électorale
tous les jours de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30, sauf le dimanche.**

Toute l'actualité de la campagne sur le site d'Annick NAPOLEON, élections municipales 2014.

Une suggestion, une idée, une proposition

www.a-napoleon.com

tel : 06 24 06 84 69 - mail : contact@a-napoleon.com.



**Vous aussi, venez adhérer à notre comité de soutien « Annick NAPOLEON,
Allons plus loin Ensemble ! », présidé par Gérard JACOMET. Téléphone : 06 24 06 84 69.**